

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 22/10/2021	Dossier complet le : 22/10/2021	N° d'enregistrement : P_2021_11762

1. Intitulé du projet
Travaux d'aménagement du futur parc paysager de l'Envol

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)	
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	commune du Vigeant
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur le Maire, Pierre Gourmelon
RCS / SIRET	2 1 1 5 0 2 6 1 2 0 0 0 1 6
Forme juridique	Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Création d'un parking de 80 places
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Création d'une plaine de jeux - Surface totale de l'aménagement de 29500 m ²
d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	L'aménagement fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau: Rubriques : 2.1.5.0. surface projet 2,9ha. 3.2.2.0. surface en dessous de la cote PHE 515m ²

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
La commune du Vigeant désire aménager un parc de loisirs en bord de Vienne à proximité du viaduc. Elle souhaite valoriser ce site afin d'apporter des équipements de loisirs aux habitants et aux touristes de passage et mettre davantage en scène cet environnement remarquable.
Le terrain actuel est dépourvu de construction hormis le bâtiment du restaurant, on y trouve un grand espace vert non aménagé avec plusieurs arbres de hautes tiges qui seront conservés tel quel.
Un parking en bordure de route permet l'accès au site, il fera l'objet d'une extension de 10 places.
Le site se composera :
- d'un parking en enrobé et en Terre-Pierre de 80 places sur la pointe Nord du Parc;
- au centre, les équipements de loisirs et des cheminements;
- un escalier dans le prolongement du passage piéton permettant l'accès au Viaduc ;
- un restaurant déjà existant avec l'extension du parking existant en partie Sud.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du Parc de l'envol est étendu sur une surface totale de 29 500m².
Ce site est délimité en amont par la route départementale et longe en aval la Vienne.

Les nouvelles surfaces seront constituées des cheminements piétons, de zones de jeux et d'un nouveau parking.
Le parking Nord sera constitué de 70 places pour véhicules légers, 3 places pour personnes à mobilité réduite, 4 places familles et 2 places pour campings cars.

Au niveau de l'aire de stationnement, le but de l'aménagement est le suivant :

- Réduire les surfaces minérales et imperméables,
- Rationaliser et organiser le stationnement,
- Créer une limite visuelle et végétale avec l'espace de loisirs.

Au niveau de l'espace d'équipement et de loisirs, les enjeux sont les suivants :

- Organiser les espaces et les différents équipements,
- Valoriser les connexions piétonnes, entre les espaces.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Deux noues paysagères d'une longueur totale de 100m, seront implantées au niveau du parking selon un axe Est-Ouest.
Elles seront destinées à la gestion des eaux de ruissellement du Parking.

Elles trouveront leur exutoire dans le petit bois en aval, puis l'eau cheminera jusqu'à la Vienne.

Le volume de stockage requis pour une pluie de retour 10 ans a été défini à 60 m³, par la méthode des pluies considérant :

- les données pluviométriques de la station de Limoges pour une pluies de retour 10 ans;
- un débit de fuite équivalent à 1 l/s (<débit de pointe décennal antérieur à l'aménagement) ;
- une surface desservie de 0,29 ha avec un coefficient de ruissellement de 0,6.

Le débit pourra être régulé à 1 l/s en sortie de noue par la mise en place d'un régulateur de débit adapté aux faibles débits.

Considérant la position du site en partie dans la zone d'expansion de crue de la Vienne, le projet a été conçu de manière à éviter toute aggravation des phénomènes d'inondation :

- Pas de surélévation du terrain naturel : les aménagements s'établiront au-dessus de la cote PHE ;
- En dessous de la PHE, seul un sentier piétonnier sera présent et disposé parallèlement au sens d'écoulement des eaux.

Emprise du parking:

- Enrobé: 1365 m²
- Enrochement : 170m²
- Terre Pierre : 625 m²
- Espace vert : 740 m²

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement sera constitué :

- D'une zone de jeux
- D'espaces verts constitués d'arbres d'essences locales,
- De jardin, mettant en scène une collection de plantes grimpanes,
- De cheminements piétons qui traversent l'ensemble du projet d'aménagement, d'une surface totale de 2580 m²
- D'un parking, constitué de 80 places au total, d'une surface totale de 2900 m²

L'emprise pour le projet couvre une superficie de l'ordre de 29500 m² sur la commune du Vigeant.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La création de cet aménagement est soumise à DECLARATION au titre des rubriques suivantes de la nomenclature :

2.1.5.0. : « Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha ».....Déclaration.

3.2.2.0. : « Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau : Surface soustraite supérieure ou égale à 400 m2 et inférieure à 10 000 m2 ».....Déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de l'aménagement	29500 m ²
Surface totale du parking à créer	2900 m ²
Nombre de places de parking sur le parking à créer	80 places
Nombre de place de parking existantes	16 places
Nombre de place à créer sur le parking existant	10 places
Cheminement piétonnier à créer	2580 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue du Viaduc 86150 LE VIGEANT
 Parcelles parking à réaménager et Futur restaurant: AC 311, AC 346, AC 345, AC 83
 Parcelles parking à créer : B587
 Parcelles plaine de loisirs :B340, B83

Coordonnées géographiques¹

Long. 67° 78' 40" .. Lat. 46° 23' 33" 79

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..
 Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..
 Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le terrain actuel est dépourvu de construction hormis le bâtiment du restaurant, on y trouve un grand espace vert non aménagé avec plusieurs arbres de hautes tiges qui seront conservés tel quel.
 Un parking de 16 places en bordure de route permet l'accès au site.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le PPR inondation vallée de la Vienne "amont" section Availles-Limouzine/Valdivienne Un arrêté de prescription a été signé par la Préfète le 28/01/2021</p> <p>Le parking est situé au dessus de la PHE Surface en-dessous de la PHE : 515 m² la surface à créer en dessous de la PHE est un aire piétonnière.</p> <p>Pas de création d'obstacle à l'écoulement des eaux sur la zone inondable</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire de zone humide a été réalisé sur l'emprise du site. Les conclusions de l'étude ont statué sur l'absence de zones humides sur l'emprise du futur aménagement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont en partie dans le Le PPR inondation de la Vallée de la Vienne "amont" section Availles-Limouzine/ Valdivienne Une partie du projet d'aménagement est incluse en dessous de la cote PHE. Seul un sentier piétonnier sera créé en dessous de cette cote. Surface incluse sous la PHE 515m ² Le parking est au dessus de la cote PHE
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement d'un parc va entraîner une fréquentation plus importante du site. Les abords du site seront aménagés en conséquence.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La fréquentation du site sera uniquement diurne. Aucune salle de spectacle ou de loisirs nocturne n'est prévue.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création de parking entraîne de nouvelles surfaces imperméabilisées au niveau du futur parking et donc une augmentation des eaux de ruissellement. Les eaux de ruissellement du parking seront régulées par des noues de régulation et rejetées au milieu naturel après décantation à un débit régulé de 1l/s.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les eaux de pluies seront collectées dans des noues de régulation pour un niveau de protection 10 ans rejetées à débit régulé au milieu hydraulique superficiel. Lorsque les noues seront sollicitées à leur capacité maximale, une décantation des eaux se mettra en place. L'abattement de la pollution a été calculée dans le cadre du dossier au titre de la loi sur l'eau. Par conséquent, les eaux en sortie de noues ne détérioreront pas la qualité du milieu. Le projet tel qu'il est conçu ne représente pas de source de nuisance sur le milieu humain et environnemental.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe7_Plan d'ensemble des aménagements Annexe8_Plan de masse du Parking Annexe9_Situation du projet par rapport à la zone inondable

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Vigeant

le,

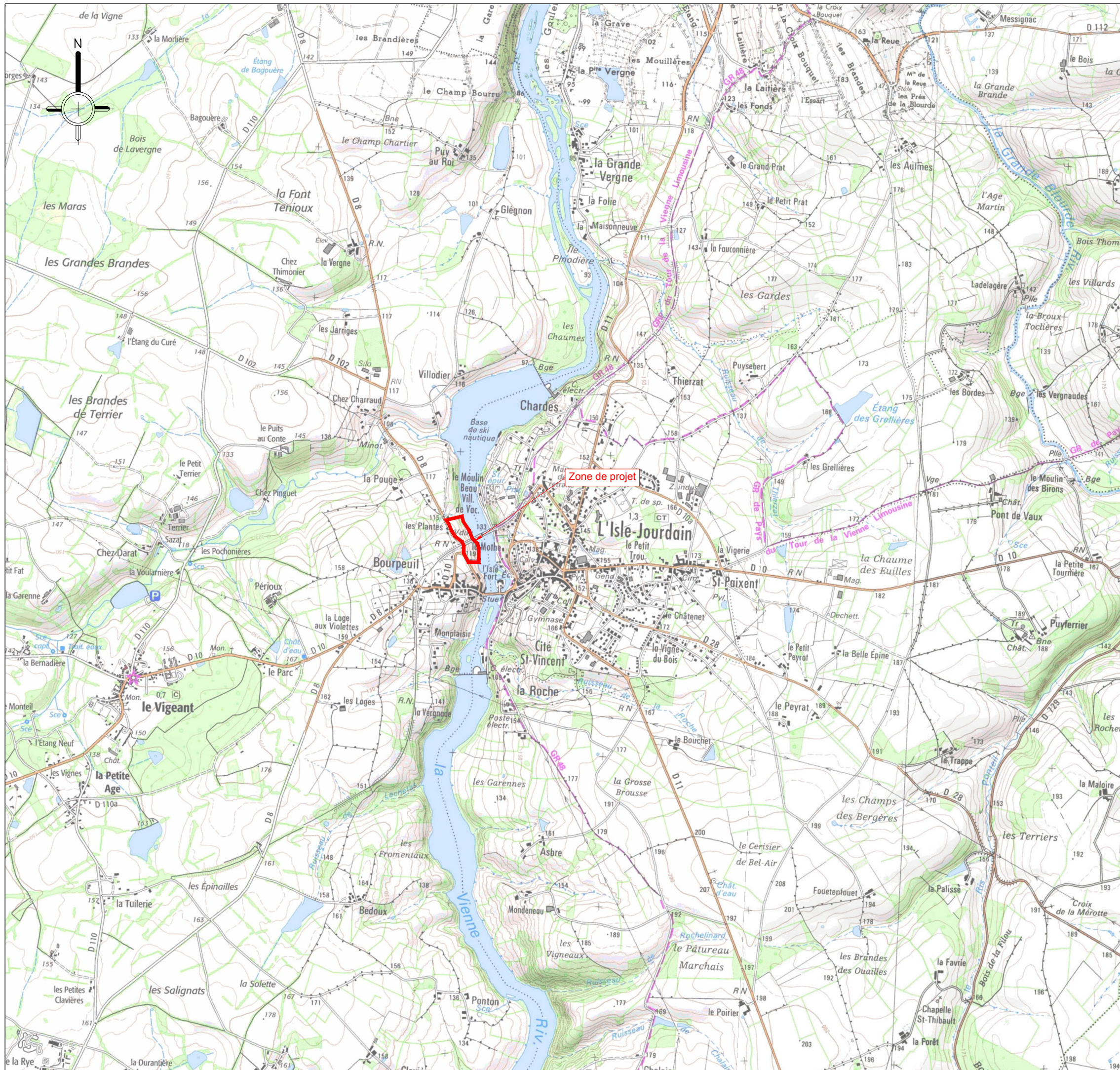
22.10.2021

Signature

LE MAIRE,
PIERRE GOURMELON



Pierre Gourmelon



DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Commune du Vigean

Aménagement du Parc de l'Envol

Plan de situation

LEGENDE



23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00
email: heca@heca.fr

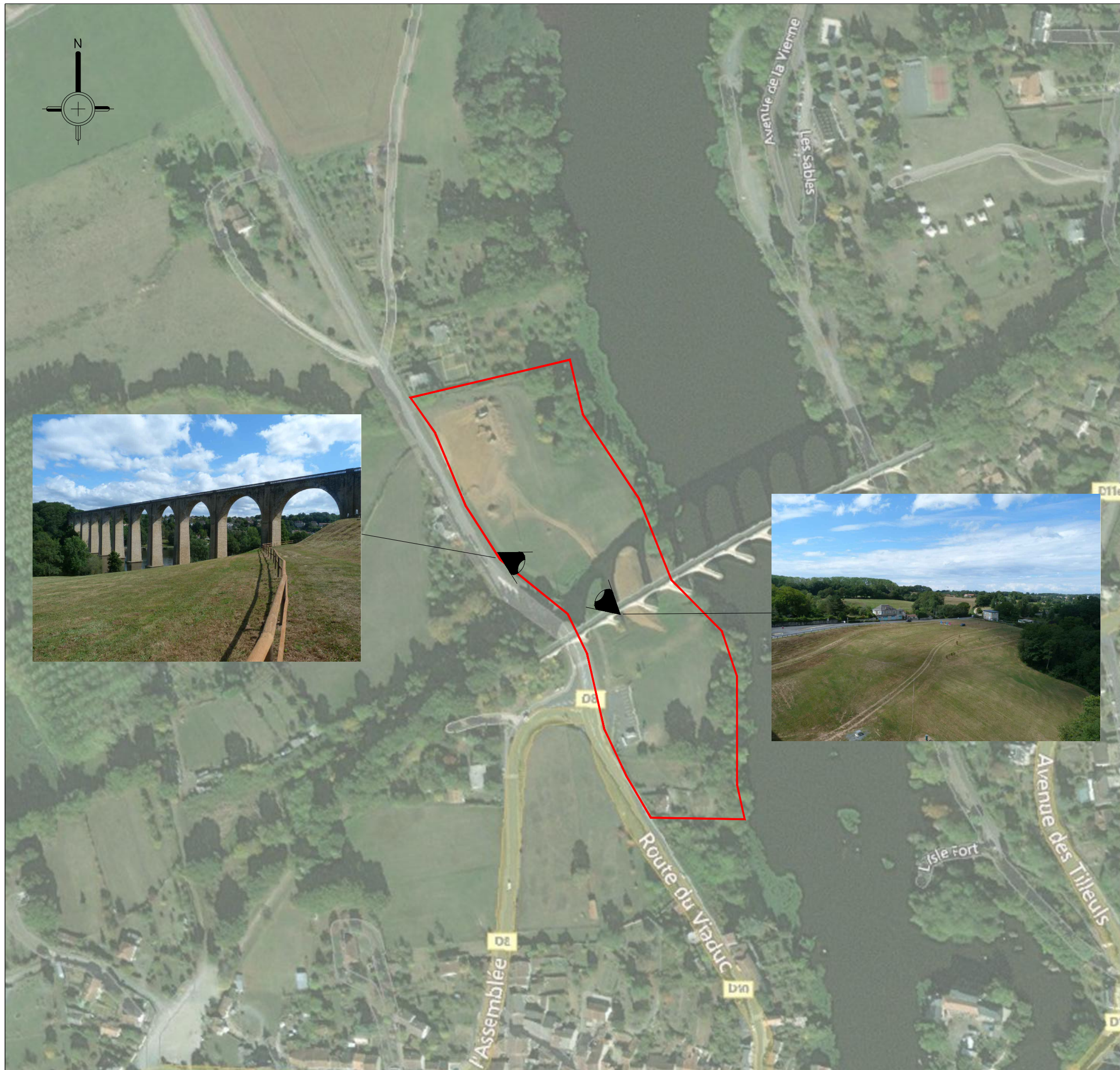
Dessiné par : YC

Le : 12.10.2021

Modifié le :

Echelle :
1 / 25 000





DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Commune du Vigean

Aménagement du Parc de l'Envol

Photographies zone d'implantation

LEGENDE

23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
 Tel: 05-45-68-51-00
 email: heca@heca.fr

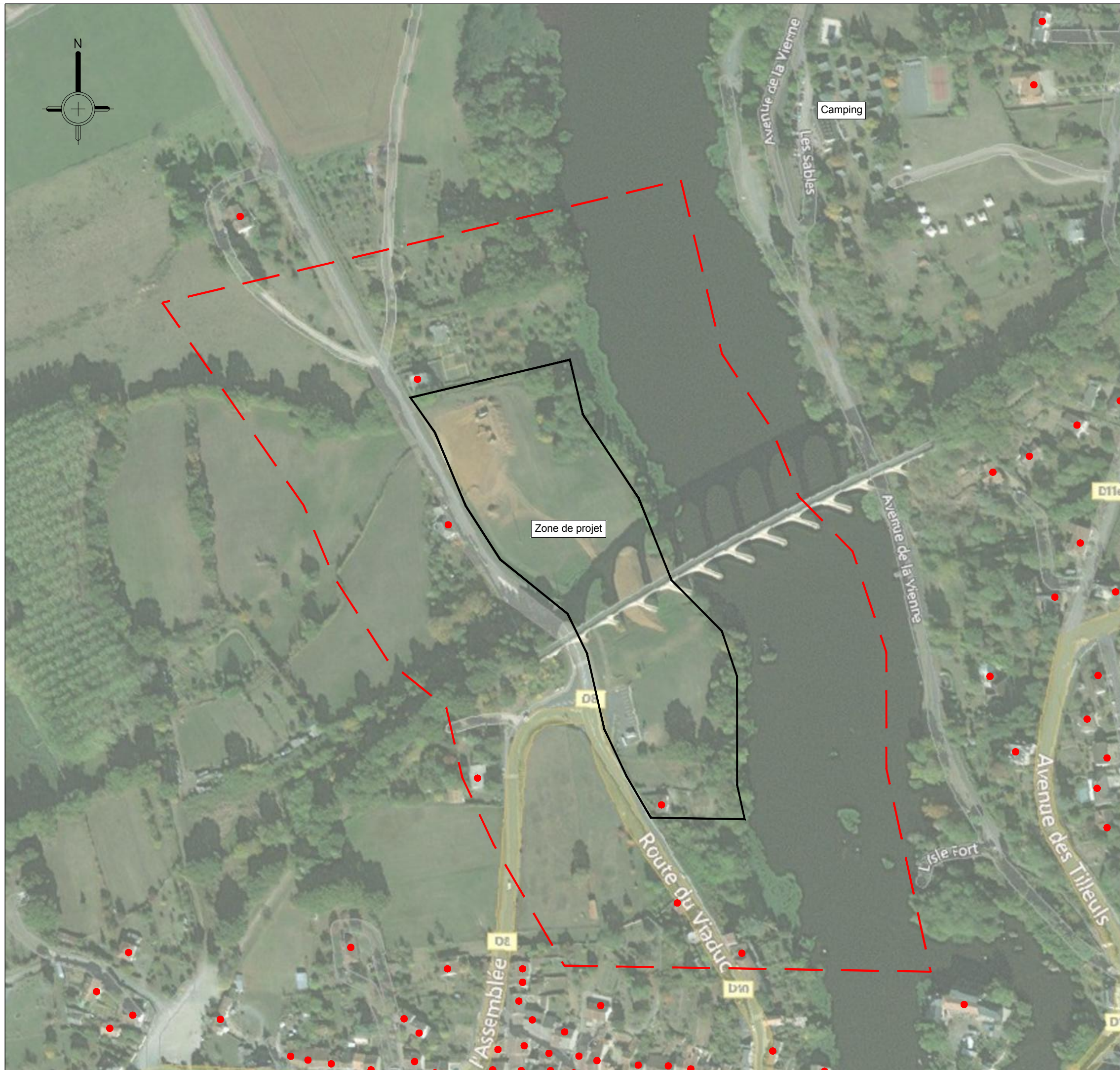
Dessiné par : YC

Le : 12.10.2021

Modifié le :

Echelle :
1 / 2 500





DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Commune du Vigean

Aménagement du Parc de l'Envol

Photographies zone d'implantation

LEGENDE

- - - Zone de 100m
- Habitations

23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00
email: heca@heca.fr

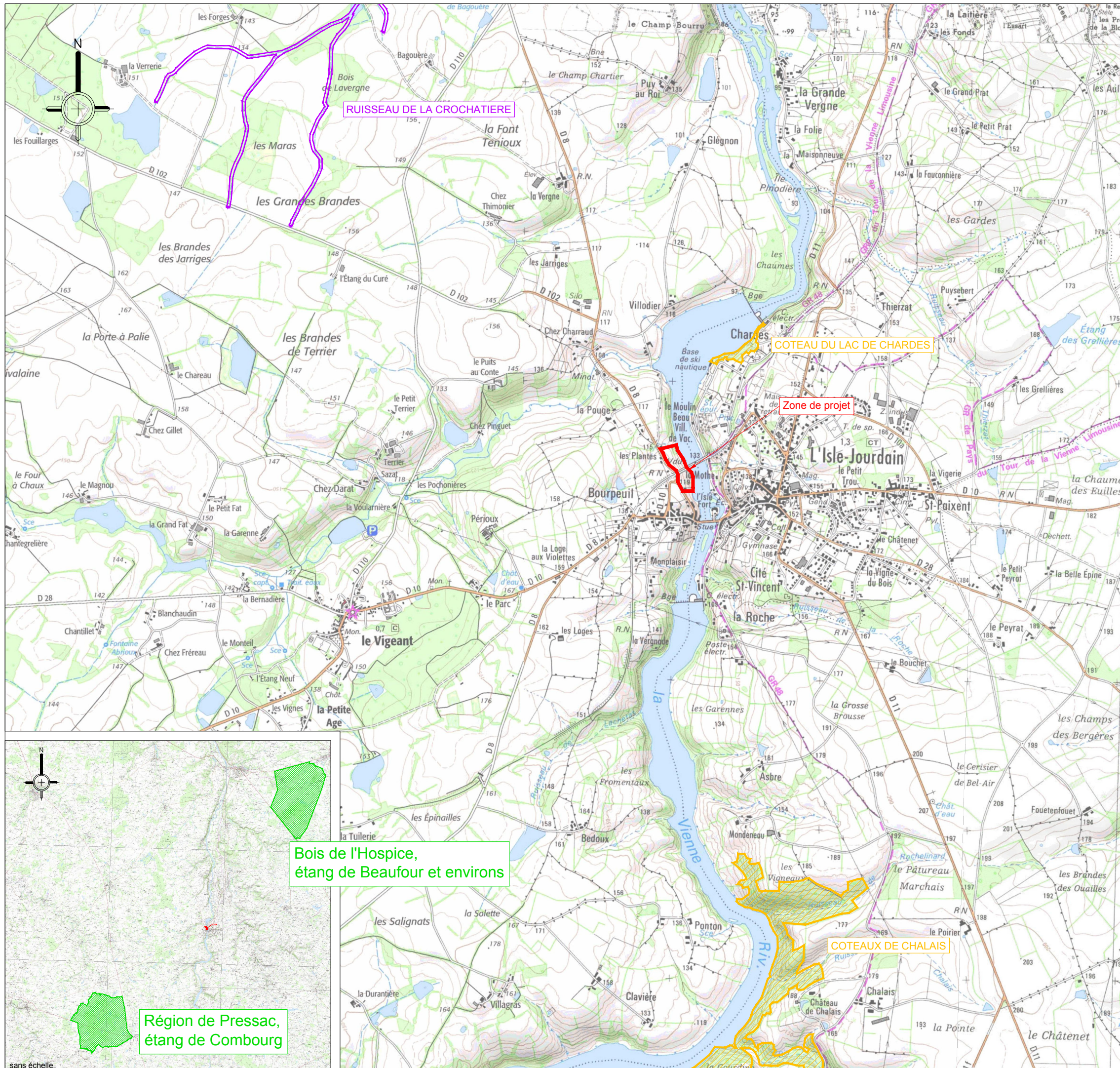
Dessiné par : YC

Le : 12.10.2021

Modifié le :

Echelle :
1 / 2 500





DEPARTEMENT DE LA VIENNE






Commune du Vigeant

Aménagement du Parc de l'Envol

Plan des zones naturelles

LEGENDE

-  NATURA 2000
-  ZNIEFF 1
-  ZNIEFF 2

Bois de l'Hospice,
étang de Beaufour et environs

Région de Pressac,
étang de Combourg



23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00
email: heca@heca.fr

Dessiné par : YC

Le : 12.10.2021

Modifié le :

Echelle :
1 / 25 000





DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Commune du Vigean

Aménagement du Parc de l'Envol

Plan d'ensemble des aménagements

LEGENDE



23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00
email: heca@heca.fr

Dessiné par : DS

Le : 12.10.2021

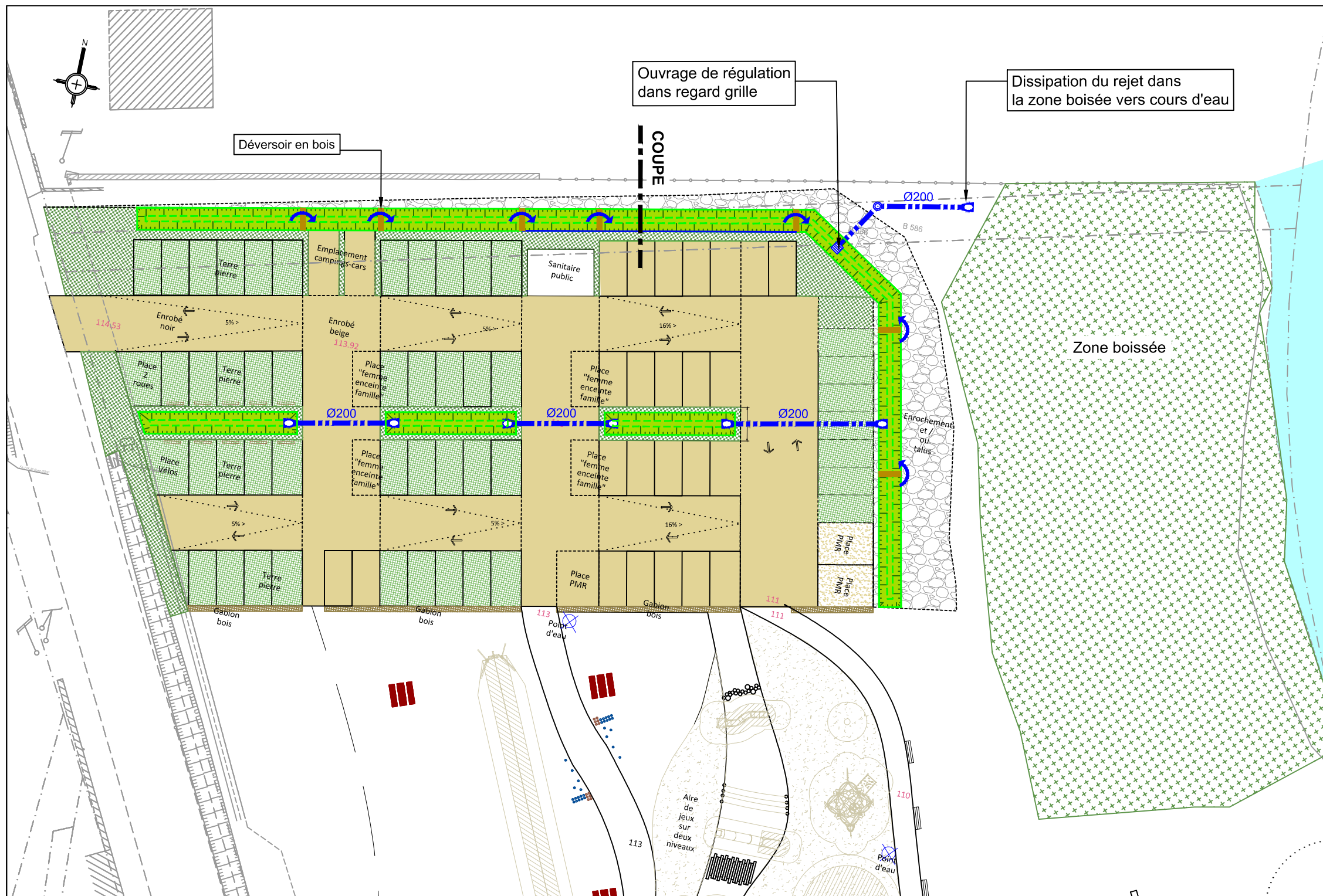
Modifié le :

Echelle :
1/1200









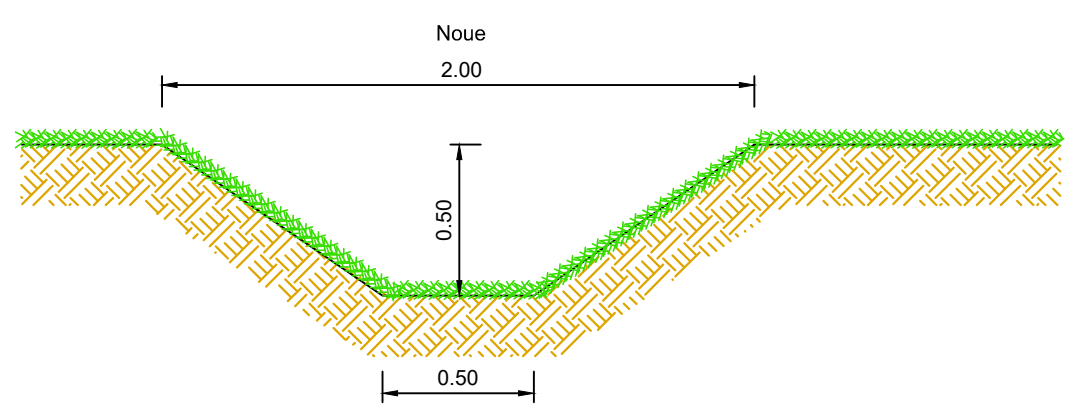
Plan de masse du parking



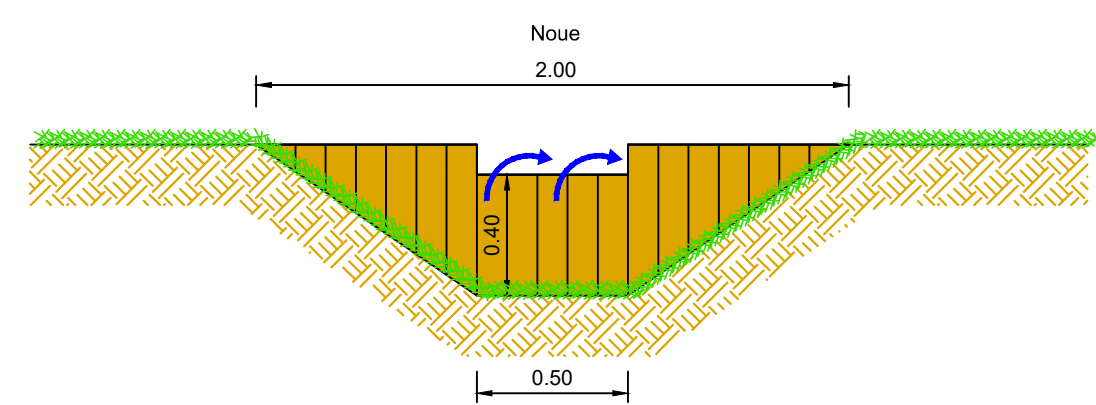
LEGENDE

	Noeue d'infiltration et de stockage
	Busage
	Tête de buse
	Déversoir en bois

COUPE DE PRINCIPE DE LA NOUE



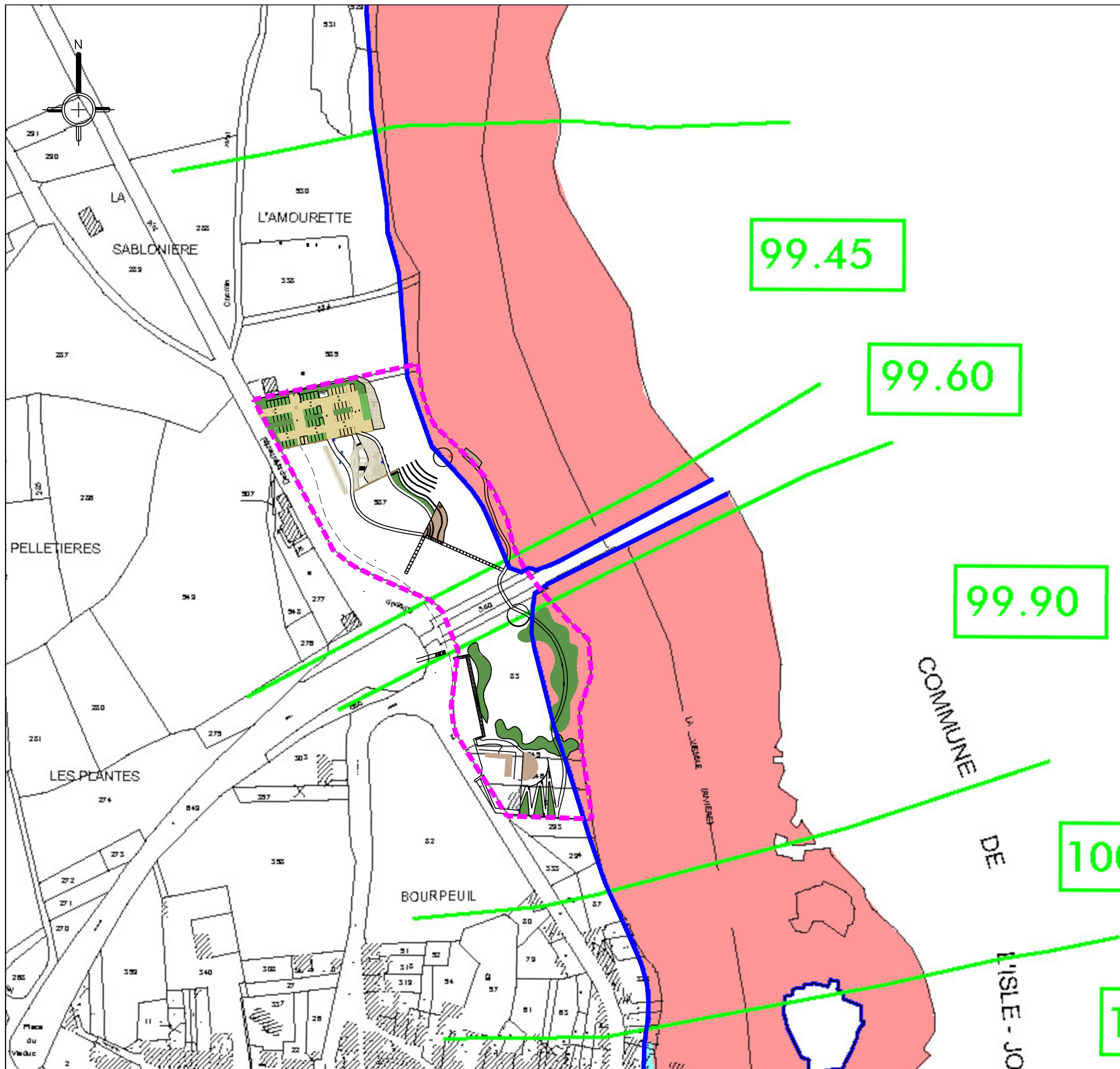
COUPE DE PRINCIPE DE LA NOUE AVEC DEVERSOIR EN BOIS



HYDRAULIQUE
 ENVIRONNEMENT
 CENTRE ATLANTIQUE
Ingénierie Conception

23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
 Tel: 05-45-68-51-00
 email: heca@heca.fr

Dessiné par : DS
 Le : 12.10.2021
 Modifié le :
 Echelle : "1/400"

DEPARTEMENT DE LA VIENNE


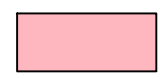




Commune du Vigean

Aménagement du Parc de l'Envol

Extrait de la carte de zonage

LEGENDE

-  Emprise parcellaire du projet
-  Zone inondable
-  Limite des plus hautes eaux
-  Isocôtes

23 rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00
email: heca@heca.fr

Dessiné par : DS

Le : 12.10.2021

Modifié le :

Echelle :
1 / 2500

